

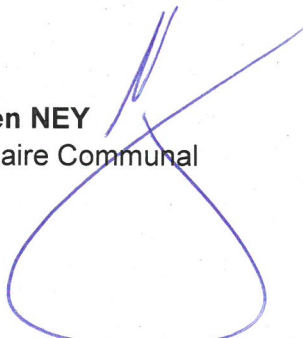
Il est porté à la connaissance du public que conformément aux dispositions prévues à l'article 16 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, Monsieur le Ministre du Travail et de l'Emploi a délivré une dérogation à **VODAFONE PROCUREMENT COMPANY Sàrl** (arrêté N° **1/2024/0490** du **24 juin 2024**) pour l'exploitation de dépôt de bois et de matières plastiques ou synthétiques, immeuble de bureaux, postes de transformation et production de froid à Bettembourg, 470, Z.A.E Wolser B.

Un recours contre lesdites décisions est ouvert à tous les intéressés en général auprès du Tribunal administratif dans un délai de 40 (quarante) jours à dater du premier jour de l'affichage de la présente et doit être interjeté sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau des Avocats à la Cour.

Affichage : du **2 juillet 2025** au **11 août 2025**

Bettembourg, le 30 juin 2025

Pour le collège des Bourgmestre et Echevins


Damien NEY
Secrétaire Communal


Laurent ZEIMET
Bourgmestre

